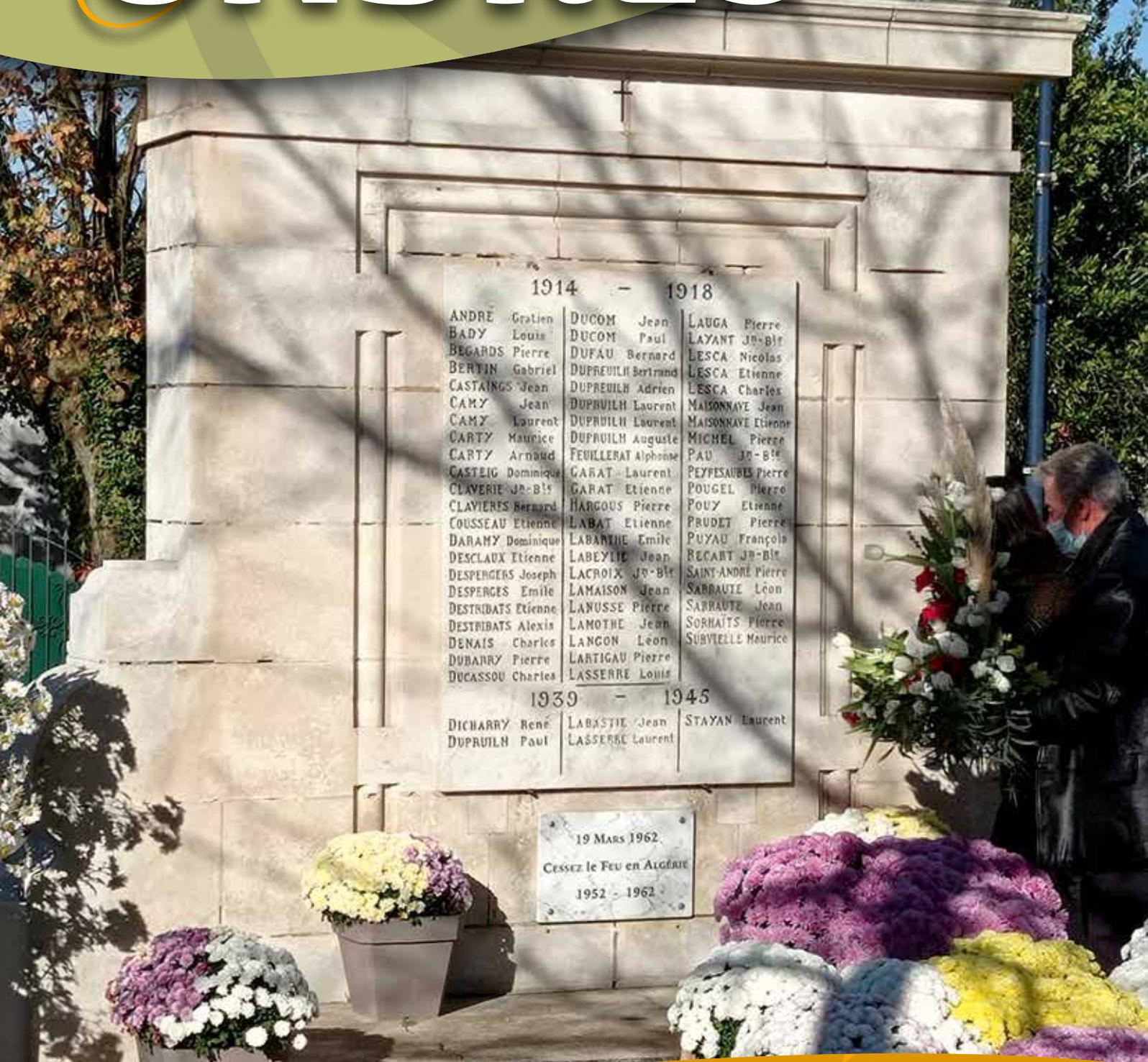


ONDRES



1914 - 1918		
ANDRE Gratiën	DUCOM Jean	LAUGA Pierre
BADY Louis	DUCOM Paul	LAYANT Jn-Bpt
BEGARDS Pierre	DUFAU Bernard	LESCA Nicolas
BERTIN Gabriel	DUPREUILH Bertrand	LESCA Etienne
CASTAINGS Jean	DUPREUILH Adrien	LESCA Charles
CAMY Jean	DUPREUILH Laurent	MAISONNAYE Jean
CAMY Laurent	DUPREUILH Laurent	MAISONNAYE Etienne
CARTY Maurice	DUPREUILH Auguste	MICHEL Pierre
CARTY Arnaud	FEUILLEBAT Alphonse	PAU Jn-Bpt
CASTEIG Dominique	GARAT Laurent	PEYFESAUBES Pierre
CLAVERIE Jn-Bpt	GARAT Etienne	POUGEL Pierre
CLAVIERES Bernard	HARGOUS Pierre	POUY Etienne
COUSSEAU Etienne	LABAT Etienne	PRUDET Pierre
DARAMY Dominique	LABARTHE Emile	PUYAU François
DESCLAUX Etienne	LABEYRIE Jean	RECANT Jn-Bpt
DESPERGERS Joseph	LACROIX Jn-Bpt	SAINTE-ANDRÉ Pierre
DESPERGERS Emile	LAMAISON Jean	SABRAUTE Léon
DESTRIEUBATS Etienne	LANUSSE Pierre	SABRAUTE Jean
DESTRIEUBATS Alexis	LAMOTHE Jean	SORHAITS Pierre
DENAIS Charles	LANGON Léon	SUBVIELLE Maurice
DUBARRY Pierre	LARTIGAU Pierre	
DUCASSOU Charles	LASSERRE Louis	

1939 - 1945		
DICHARRY René	LABASTIE Jean	STAYAN Laurent
DUPREUILH Paul	LASSERRE Laurent	

19 MARS 1962
CESSEZ LE FEU EN ALGÉRIE
1952 - 1962

À LA UNE

Semaine du goût : on mange local au restaurant scolaire ! (p. 4)
7 nouveaux défibrillateurs automatisés installés sur la commune (p. 8)
Dossier : « Ondres solidaire » (p. 13 à 17)
Programmation 2021 : Des rendez-vous adaptés au contexte ! (p. 25)

Sommaire

04. Environnement & cadre de vie

Semaine du goût : on mange local au restaurant scolaire !
Sitcom : et vous, c'est quoi votre geste anti-gaspi ?!

06. Mairie

Conseil municipal du 1^{er} octobre 2020
Conseil municipal du 5 novembre 2020
Covid-19 : les services municipaux à vos côtés
7 nouveaux défibrillateurs automatisés installés sur la commune
Commémoration : une cérémonie du 11 novembre en comité restreint
Navette estivale : le bilan de l'année
Retournée à l'école maternelle : début des inscriptions le 5 janvier 2021

10. Expression politique

Expression des groupes politiques

11. Communauté de communes

Participez au Défi DECLICS Seignanx !
Saison culturelle 2021 : la programmation se dessine...

12. Économie

Lucie Champvert : entrepreneurs, et si vous externalisiez votre gestion administrative ?
Axel Femenia : le travail du bois par passion...

13. Dossier : « Ondres solidaire »

Éditorial
Plateforme solidarités : comment s'inscrire ?
Un moment de convivialité pour nos aînés en début d'année :
avec un coffret et un goûter partagé
Inclusion numérique : un nouvel accompagnement gratuit au numérique
Insertion : la Mission locale et le PLIE en mairie
Solidarité numérique : un numéro à connaître !

18. Jeunesse et sports

Maison des jeunes : les jeunes ont fabriqué leurs propres produits cosmétiques
PIJ d'Ondres : des ateliers philo au collège de Labenne
Junior association : un don au CCAS d'Ondres
Confinement : la Maison des jeunes a maintenu le lien

20. Culture

Le Gascon en partage
Itinéraires 2020 : retour en images...
Les nouveautés à découvrir à la ludo-bibliothèque

22. Vie locale

Dance No limit : en attente de la reprise des activités...
ÉCLAT : hivers en novembre, Noël en décembre
FEPO : le mot du président
Théâtre du Rebond : du courrier, toujours du courrier...
Auto rétro du Seignanx : bilan 2020

25. Agenda

L'agenda de décembre 2020 à février 2021
Programmation 2021 : des rendez-vous adaptés au contexte !

26. Informations pratiques

L'info conso de la CSF : les fournisseurs de gaz
et vos données personnelles
Histoire de vie et patrimoine : une enquête en cours de l'INSEE
ERRATUM : la réglementation en matière de nuisances sonores
Ramassage de la ferraille : tous les 1^{ers} lundis du mois, sur inscription
Influenza aviaire : renforcement des mesures de sécurité
Les Restos du cœur ouverts

28. L'actualité ondraise en images !





ÉDITORIAL

Une adaptation enthousiaste et solidaire

Comment débiter cet éditorial et donc cette nouvelle édition du magazine municipal sans évoquer le contexte sanitaire dans lequel nous sommes et le confinement duquel (à l'heure où nous mettons sous presse) nous sommes en passe de sortir. En effet, nous ne nous y attendions pas, mais durant ce mois de novembre passé, le confinement s'est invité à nouveau à la table quotidienne. Si le magazine de septembre augurait une fin d'année plus légère des contraintes sanitaires, il n'en aura été finalement rien. Mais cette période est nécessaire, alors comme cela semble être le maître mot cette année, nous nous adaptons. Une adaptation positive et enthousiaste, avec le sens du service public chevillé au cœur, en attendant des jours meilleurs.

Nous nous adaptons en programmant l'année culturelle de la ville dans une dynamique d'anticipation, intégrant dès la conception événementielle les contraintes organisationnelles bien nécessaires qui permettent de partager des moments festifs et conviviaux, tout en assurant la sécurité sanitaire de chacun. C'est ainsi que les services municipaux œuvrent actuellement à la création d'un événement Noël, certes moins riche en rendez-vous que nous l'aurions souhaité, mais tout aussi magique. Une forêt de Noël sera notamment installée place Richard Feuillet et les enfants, comme de coutume, pourront poster leurs missives au Père Noël dans les boîtes aux lettres prévues à cet effet. D'autres temps forts sont également en train d'être organisés, notamment un marché de Noël en partenariat avec le COS, si les consignes nationales le permettent.

Nous nous adaptons aussi en modifiant les modes de fonctionnement des services municipaux intégrant notamment la visio, afin que ces derniers vous proposent – malgré le contexte – des événements et rendez-vous de partage, comme vous pourrez le voir en page 8. Cet exercice, certaines associations – et nous les en remercions aussi – le font à destination de leurs adhérents, afin de maintenir le lien.

Le lien, justement, c'est certainement cet ingrédient du quotidien qui manque cruellement dans des périodes de confinement ou de nécessaire distanciation. Alors, fidèles à nos engagements et faisant de la solidarité un des fers de lance de notre action, nous dédions le dossier principal de ce magazine municipal aux solidarités. « Ondres solidaire », voici l'intitulé dudit dossier. Vous y trouverez un rappel des services existants tels que la Plateforme solidarités, mais aussi quelques nouveautés tels que le goûter des aînés en janvier, le colis de « bonne année », la permanence du PLIE ou encore l'accompagnement numérique qui débutera en 2021. D'ici là, l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année !

SEMAINE DU GOÛT : ON MANGE LOCAL AU RESTAURANT SCOLAIRE !

Le 15 octobre dernier, à l'occasion de la Semaine nationale du goût, qui célébrait cette semaine sa 31^e édition, le matin et le midi autour du temps de repas au réfectoire d'Ondres, les écoliers de la commune ont pu assister à une intervention menée par le restaurant solidaire Eole.

Cette manifestation était organisée à l'occasion de la Semaine du goût qui se tenait

du 12 au 16 octobre. Dans ce cadre, Eole, en partenariat avec le Comité de Bassin d'Emploi (CBE) du Seignanx et la commune d'Ondres, a proposé un repas 100 % produits locaux et des rencontres avec des chefs, des cuisiniers, des éleveurs et diététiciennes.

D'où viennent les produits locaux que vous consommez à la cantine ? Pourquoi est-ce

important de « manger local » ? Quels sont les légumes consommés qui poussent dans le département ? Comment poussent-ils ? Autant de questions, qui touchent la santé et l'écologie, auxquelles les élèves se sont intéressés aujourd'hui... après un bon repas 100 % local ! Retour en images... ■



SITCOM : RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET VOUS, C'EST QUOI VOTRE GESTE ANTI-GASPI ? !

Chaque français jette en moyenne annuellement plus de 20 kg de déchets alimentaires dont

7 kg de nourriture non consommée encore emballée. À travers son programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés, le Sitcom s'est engagé à réduire la quantité de déchets produits sur son territoire. Une enquête a été réalisée auprès des Landais sur leur perception du gaspillage alimentaire. Faisons le point des résultats. Lutter contre le gaspillage alimentaire : les habitants du Sitcom sont pleinement engagés

Le Sitcom a réalisé, en février 2020, une étude sur le changement de comportement des habitants du territoire du syndicat vis-à-vis de la réduction de déchets. Cette étude a porté sur toutes les thématiques des actions du programme dont le gaspillage

alimentaire. Alors quelle est la tendance ? 96 % des habitants sont plutôt (30 %) ou très attentifs au gaspillage alimentaire (66 %). Ce chiffre se confirme car plus de 86 % des personnes interrogées ne jettent que très rarement (47 %) ou jamais (39 %) de produits encore emballés. Les rares produits qui sont jetés sont principalement dus à une mauvaise gestion de son réfrigérateur ou de ses courses. En effet, les raisons évoquées par les personnes interrogées sont clairement identifiées : ils oublient des produits dans le réfrigérateur (25 %), ils achètent systématiquement les mêmes produits (17 %), ils ne font pas de liste de courses et / ou les menus de la semaine ou ils ne cuisinent que rarement les restes. Ces raisons ne nous sont certainement pas inconnues car nous y avons tous été confrontés. Alors comment y remédier ?

Objectif zéro gaspillage alimentaire

Du producteur jusqu'au consommateur, le gaspillage alimentaire touche tous les stades de la chaîne alimentaire. En tant que consommateur, nous pouvons à notre échelle réduire la quantité de nourriture que nous jetons, par des petits gestes simples, applicables dans notre quotidien. Tout le monde en réalise, peut-être même sans le savoir, et le meilleur moyen de partager vos trucs et astuces sur la réduction du gaspillage alimentaire, c'est d'en parler autour de vous.

Et vous ? C'est quoi votre geste anti-gaspi ? Plus d'infos sur les déchets alimentaires sur www.sitcom40.fr ■

Je fais du coulis avec les tomates abîmées
Thomas, 42 ans, Tarnos

OBJECTIF ZERO GASPI ALIMENTAIRE

ET VOUS ?
C'EST QUOI VOTRE GESTE ANTI-GASPI ?

Sitcom
LE SYNDICAT RURALAIS AU SERVICE DE SON TERRITOIRE

Crédit photo : Essens Création

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} OCTOBRE 2020

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, la décision suivante. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.

1 Contrat de prestation de service pour la réalisation d'un audit financier de début de mandat

Après en avoir délibéré le Conseil municipal par 21 voix pour, 6 abstentions (F. Romero, JM. Mabillet, A. Caliot, M. Larrieu, C. Eyheramouno, D. Ouvrans), et 1 voie (S. Robert) pour le cabinet ECO FINANCE :

DÉCIDE de retenir l'offre du cabinet STRATEGIES LOCALES pour la réalisation de l'audit financier de début de mandat, pour un coût global de 10800 € TTC

dont 4800 € TTC pour la réalisation d'un diagnostic patrimonial.

Cette analyse financière a pour finalité de comprendre et de diagnostiquer les causes expliquant les tendances financières d'une collectivité. Elle permet d'y voir clair, de bâtir une argumentation démonstrative et pédagogique favorisant le débat sur des bases claires et objectives.

La prospective permettra d'évaluer les conséquences financières et fiscales des orientations de politique publique envisagées, en termes d'investissement et également de structuration de ses charges de fonctionnement.

Cette démarche d'expertise conduit à transmettre, aux acteurs décisionnels, un savoir-faire, des méthodes et des fondements argumentatifs au service de leur stratégie. L'équipe municipale a souhaité recourir à un expert externe, lequel fera preuve d'indépendance et d'intégrité :

- en définissant de manière autonome les éléments à contrôler,
- en effectuant et en présentant des analyses et des appréciations désintéressées.



2 Convention d'adhésion au service PCS du CDG40 pour la mise à jour du PCS et du DICRIM

Compte tenu de la nécessité de mettre à jour dans les meilleurs délais notre PCS et DICRIM, et de prendre en compte les évolutions réglementaires, il est proposé d'accepter la signature de cette convention et de prendre en charge les frais inhérents à cet avenant.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité :

AUTORISE M^{me} le Maire à signer la convention d'adhésion au service PCS avec le Centre de gestion des Landes pour la mise à jour du plan communal de sauvegarde (PCS) et du document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM).

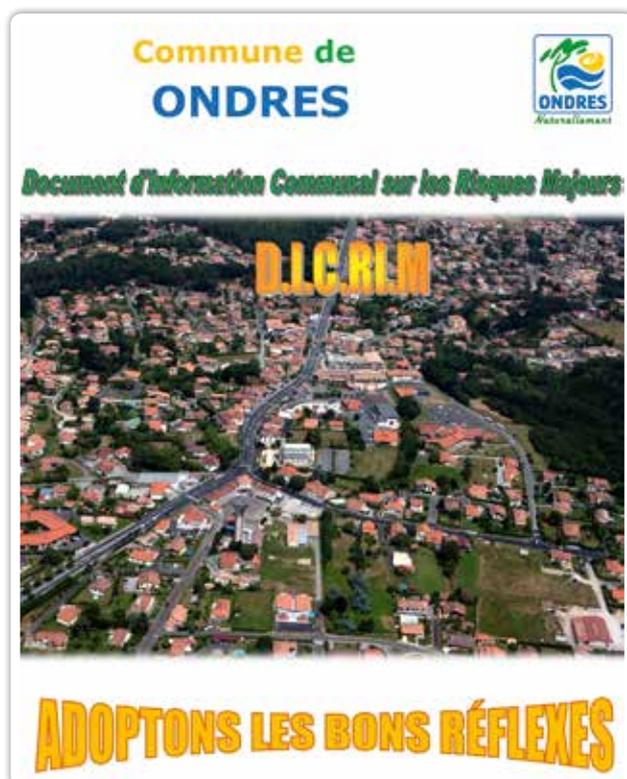
AUTORISE M^{me} le Maire à intervenir à toutes pièces et formalités s'y rapportant.

Pour rappel, la commune d'Ondres s'est dotée au cours du dernier mandat d'un plan communal de sauvegarde, conformément à l'article 13 de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile. L'objectif d'un plan communal de sauvegarde est, en cas de survenance d'évènements graves, de mettre en œuvre une organisation anticipée sur le territoire d'une commune. Sa mise en œuvre vise à sauvegarder des vies humaines, diminuer les dégâts et protéger l'environnement.

Dans ce contexte, l'association des maires et des présidents de communautés des Landes en partenariat avec le Centre de gestion des Landes nous propose, par l'intermédiaire du service plan communal de sauvegarde du CDG 40, de mettre à jour notre plan communal de sauvegarde (PCS) et notre document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) à l'attention des administrés.

La convention d'adhésion au service plan communal de sauvegarde du CDG 4 définit les modalités de mise à jour du PCS. Ainsi, au vu de ce document, la mise à jour complète du Plan de Sauvegarde sera facturée forfaitairement 3 000 € et sera subventionnée à hauteur de 65 % par le FEDER (subvention sous-réserve à ce jour.)

De ce fait, la charge communale pour notre collectivité sera donc au maximum de 35 % du coût global soit 1 050 €. ■



LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 5 NOVEMBRE 2020

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, la décision suivante. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.

1 Engagement sur la volonté d'assurer une continuité cyclable entre la commune de Saint-Martin de Seignanx et la Vélodyssée d'Ondres

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des voix, **S'ENGAGE** sur la volonté d'assurer une continuité cyclable entre la commune de Saint-Martin de Seignanx et la Vélodyssée d'Ondres.

Pour rappel, la Communauté de communes du Seignanx a étudié la continuité cyclable entre les communes de Saint-Martin de Seignanx et Ondres. Après une présentation du projet en réunion publique le 2 octobre dernier, les premiers travaux devraient débuter prochainement sur la commune de Saint-Martin de Seignanx. La continuité cyclable de cette liaison entre Saint-Martin de Seignanx et Ondres, sera ensuite poursuivie sur le territoire d'Ondres :

- d'une part, dans le cadre des travaux de réaménagement du chemin du Claous, où une piste cyclable sera aménagée et se raccordera sur le tronçon déjà existant sur la route de Beyres,
- d'autre part dans le cadre de l'aménagement de l'éco-quartier des Trois Fontaines, où une liaison douce (piétons, vélos...) permettra de rejoindre en sécurité, le centre bourg.



À noter que le long de la RD810 des bandes cyclables ont été matérialisées sur les trottoirs en attendant un réaménagement de cet axe départemental, lui-même conditionné

aux travaux de renouvellement du réseau assainissement et mise en séparatif du réseau d'eaux pluviales.

2 Constitution d'un Conseil des sages

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de retenir les candidatures ci-dessous énumérées :

Monsieur Alain DENHEZ
Monsieur Serge LAGET
Madame Gilberte CAPDEVILLE CHENARD
Monsieur Gilles MONET
Monsieur Philippe COUPE
Madame Cathy HOBONET
Madame Marie José STEL
Monsieur Bernard JACQUINOT
Monsieur Bernard ROQUES
Monsieur Gérard SABRASES

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des voix, **APPROUVE** la constitution du Conseil des Sages

DEMANDE au Maire de procéder à la mise en place du Conseil des Sages et en assurer son fonctionnement régulier.

Dans le cadre de sa politique, la municipalité a pris l'engagement d'assurer un dialogue et un partenariat entre les élus et les habitants, afin de favoriser l'exercice de la citoyenneté locale. « Nos aînés » peuvent nous apporter une vision pertinente des améliorations et des projets à mettre en œuvre.

Ainsi, le Conseil des sages est une instance de réflexions et de propositions qui, par ses avis et études, peut éclairer le Conseil municipal sur les différents projets et les différents dossiers d'intérêt général intéressant la ville d'Ondres. Ses membres mènent ainsi



collectivement une réflexion permanente sur la vie locale, dans une démarche d'expertise d'usage et de bon sens.

Le Conseil des sages, comme toute instance consultative, n'est pas un organe de décision, cette dernière appartient aux seuls élus légitimés par le suffrage universel. C'est le lieu d'expression d'une catégorie de la population ondraise qui connaît bien sa ville, et qui, dégagée des contraintes de la vie active, dispose de temps, de l'expérience et de la liberté de pensée lui permettant de se consacrer aux intérêts de la cité. ■

COVID-19 : LES SERVICES MUNICIPAUX À VOS CÔTÉS

Nous n'aurions jamais souhaité parler d'un deuxième confinement... Et pourtant, c'est confiné que nous avons passé ce mois de novembre. Le confinement, nous le savons, est synonyme de distances entre chacun, de quotidien bouleversé et peut, aussi, être synonyme d'isolement. Alors, bien que les services publics soient cette fois-ci ouverts, les services municipaux ont mis ou remis en place des services de services publics à distance ! Parmi eux : la plateforme mail

du Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) permettant de contacter le LAEP pour des questions relatives au sommeil, l'alimentation, la gestion des émotions, ou toutes questions diverses sur la petite enfance et la famille... Ainsi, l'équipe parentalité du LAEP d'Ondres est (même à distance) à votre écoute pour partager et échanger ! Pour contacter la pl@teforme, c'est simple : par email à laepconfine@ondres.fr. À noter que pour celles et ceux qui le souhaitent,

des rencontres individuelles demeurent possibles au LAEP, avec prise de rendez-vous au préalable via laepconfine@ondres.fr. Et le LAEP n'est pas la seule structure à avoir adapté son quotidien au confinement, il y a aussi le service municipal des sports qui vous a proposé (et propose encore sur le site internet de la ville rubrique coronavirus) de continuer à faire du sport chez vous. En vidéos, retrouvez Christophe du service municipal des sports dans une série d'exercices sportifs à réaliser sans matériel. Au choix : une routine facile, intermédiaire ou bien difficile, avec cessions d'échauffements et d'étirements. Il est à noter que la Maison des jeunes est restée ouverte aux jeunes durant tout le mois de novembre (cf. article en page jeunesse et sports).

CORONAVIRUS
Ondres à vos côtés

La pl@teforme mail
du Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)
Sommeil, alimentation, gestion des émotions...
L'équipe parentalité du LAEP d'Ondres à votre écoute pour partager et échanger !

Pour contacter la pl@teforme : laepconfine@ondres.fr

En cette période de confinement,
les services municipaux se mobilisent pour assurer une continuité adaptée et novatrice des services publics ondras !



Enfin, vous aurez pu le constater, la Police municipale est à vos côtés toute l'année et plus particulièrement encore pendant la période de confinement et durant toute la crise sanitaire que nous traversons. Agents de terrain, ils veillent au respect des règles mais agissent surtout dans une dynamique de prévention, en étant présents pour répondre à toutes les inquiétudes ou interrogations. ■

7 NOUVEAUX DÉFIBRILLATEURS AUTOMATISÉS INSTALLÉS SUR LA COMMUNE

Ondres, dans le cadre du schéma départemental défibrillateurs, s'équipe depuis 2014 en DAE, autrement dit en défibrillateurs automatisés externes. Ces défibrillateurs sont installés dans des boîtiers étanches et bien visibles (en vert), dans l'espace public, à proximité d'établissements recevant du public et à portée de main de chacun. Cette installation entre ainsi dans le cadre d'une convention passée avec le CDG 40 (Centre De Gestion des Landes) intégrant la mise à disposition du matériel, l'information, la formation et la maintenance, pour un coût annuel de 3610 euros TTC / an. L'accès rapide pour toute personne à un DAE est capital. Le ministère des solidarités et de

la santé estime à ce titre « qu'un nombre important de décès (de 5 000 à 10 000 sur un total annuel de 50 000 décès par arrêt cardiaque) pourrait être évité si les victimes d'arrêt cardiaque bénéficiaient rapidement d'un massage cardiaque et de l'utilisation d'un DAE. » Et les minutes en cas d'arrêt cardiaque sont cruciales. En effet, chaque minute de perdue dans cette situation correspond à une perte de 10 % de chance de survie de la personne. Avoir un DAE à proximité est donc crucial, d'autant que l'utilisation de ces appareils est aisée. Une voix explique en direct ce qu'il faut faire. Ainsi, désormais, la commune met à votre disposition 7 nouveaux défibrillateurs auto-

matisés, qui viennent s'ajouter à ceux déjà en place au stade (tribunes extérieures) et au Poste de secours (l'été) et au sein du véhicule de la Police municipale (hors saison touristique). Les 7 nouveaux DAE quant à eux se trouvent aux endroits suivants :

- Plage (toilettes publiques)
- Dous Maynadyes (dans la salle)
- Larrendart (extérieur, sous le porche coté place)
- Capranie (intérieur hall)
- Église (extérieur coté parking pour qu'il soit accessible aux utilisateurs du parc)
- École maternelle (extérieur entrée)
- École primaire / Mairie (extérieur arrière mairie côté cour école) ■

COMMÉMORATION : UNE CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE EN COMITÉ RESTREINT

Le 11 novembre au matin, au monument aux morts d'Ondres, se tenait la cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918. Une cérémonie et une minute de silence en comité restreint, pour rendre hommage et se souvenir, ce dans le respect des consignes dues au contexte sanitaire. ■



NAVETTE ESTIVALE : LE BILAN DE L'ANNÉE

L'été nous semble déjà bien loin... Mais l'automne est chaque année, pour la commune, l'heure du bilan de la navette estivale. Cette année, pour rappel, les horaires étaient inchangés, à l'exception des navettes nocturnes et événementielles du fait du contexte sanitaire actuel. Ainsi, ce sont 31 circuits qui étaient réalisés quotidiennement, dans les deux sens de circulation, et ce entre 11h et 21h. 16 circuits, eux aussi, quotidiens sont venus compléter ce dispositif du 18 juillet au 23 août entre les arrêts de la plage et du stade municipal. En comparaison avec 2019, cette année, le mois de juillet enregistre une baisse de la fréquentation de 32,24 % à nombre de

jours d'exploitation constants tandis que le mois d'août comptabilise une hausse de la fréquentation de 22,97 % à nombre de jours d'exploitation constants.



À noter, entre autres données, que la journée du dimanche est celle ayant comptabilisé chaque semaine le plus de fréquentation sur l'été : à savoir 17,1 % de la fréquentation hebdomadaire. Enfin, et même si la fréquentation de la navette a été très bonne, il a été constaté une plus grande utilisation des vélos aux abords de la plage. Les consignes sanitaires exigées ont, quant à elle, été largement respectées.

Enfin, au total, ce sont 66967 voyages qui ont été enregistrés sur la navette cet été, soit une moyenne de 1154,6 voyages journaliers. Une petite baisse de 2,94 % par rapport à 2019 qui s'explique aisément par le contexte sanitaire actuel. ■

RENTREE À L'ÉCOLE MATERNELLE : DÉBUT DES INSCRIPTIONS LE 5 JANVIER 2021

Comme chaque année, à l'approche de la nouvelle année, c'est aussi bientôt l'heure des nouvelles inscriptions en maternelle. En effet, les inscriptions des élèves pour la rentrée scolaire 2021 en maternelle auront lieu au sein même de l'école chaque mardi matin de 9h30 à 11h30, et ce du mardi 5 janvier 2021 au mardi 2 février 2021. Comment se déroulent inscriptions ?

1^{re} démarche : venir en mairie aux affaires scolaires avec votre livret de famille ainsi qu'avec un justificatif de domicile de moins de trois mois, un justificatif de l'autorité parentale (copie du jugement) en cas de séparation ou divorce, une Autorisation écrite obligatoire du 2^e parent

en cas de séparation ou divorce d'inscription ; et ce afin que puisse être établi le certificat d'inscription.

2^e démarche : vous rendre, de préférence, à l'école maternelle au jour et horaires indiqués (les mardis matin), munis du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant afin de valider l'inscription. En cas d'im-

possibilité, un RDV peut être pris auprès du directeur de l'école : 0559452383 ou mail : em.ondres@ac-bordeaux.fr

À noter qu'il n'y a pas d'inscriptions en cours d'année. Seuls pourront être alors acceptés les enfants dont les parents justifieront d'une installation dans la commune postérieure aux dates indiquées ci-dessus. ■



MAJORITÉ MUNICIPALE

Ils ne savaient pas que c'était impossible alors ils l'ont fait (Mark Twain).

Dans quelques jours, l'année civile 2020 s'achèvera !

Chacune et chacun d'entre nous, aura traversé cette période compliquée de façon diverse et variée, cependant une chose est sûre, personne ne peut rester insensible dans son quotidien à la crise sanitaire que nous vivons et qui génère par bien des aspects, une crise économique et sociale. Malgré ce contexte peu enclin à l'esprit d'initiative et d'engagement, la nouvelle équipe municipale, Madame Le Maire en tête, n'a eu de cesse durant presque un semestre, que d'avancer sur les schémas et les axes de travail pour les projets, tels que

déclinés pendant la campagne électorale.

À titre d'exemples en voici quelques-uns :

- Démarche auprès du syndicat des mobilités pour amener le transport collectif jusqu'à Ondres ; Lancement de l'audit financier ; Cohésion Enfance Jeunesse ; Actions de sécurisation piétonnière ; Plate-forme solidaire ; Gestion sanitaire et sécurisation des marchés ; Suivi des réalisations d'urbanisation / voirie et reprise des aménagements relatifs à la gestion foncière...

Cette liste n'est pas exhaustive mais traduit bien la dynamique qui nous anime pour

servir au mieux les intérêts des habitants de la commune en dépit de la période difficile. C'est également dans cet état d'esprit que les élu(e) s travaillent au sein de la communauté des communes du Seignaux. Forts de cet engagement indéfectible depuis le début de cette mandature, M^{me} Le Maire et les élu(e) s de la majorité municipale, malgré le contexte particulier, vous souhaitent ainsi qu'à vos familles, de très joyeuses fêtes de fin d'année. ■

Les élus de la majorité.

MINORITÉS MUNICIPALES

GROUPE « VIVR'ONDRES »

Démocratie mise à mal !

Malgré sa volonté affichée, au moment de son élection en juin dernier, d'écouter et d'associer les groupes minoritaires dans les débats relatifs aux projets communaux, M^{me} Le Maire instaure un fonctionnement tout autre car depuis cet été pas d'échanges préalables sur les dossiers.

Le faible nombre ou l'absence d'organisation de certaines commissions thématiques depuis ce début de mandat ne permet pas un échange préalable sur les projets, et ce n'est visiblement pas non plus en conseil municipal que le débat est possible. Ce fonctionnement en dit long sur la manière « d'échanger » de la nouvelle majorité. Nous

voilà donc déjà bien loin des engagements de début de mandat !

Ce fonctionnement anti-démocratique associé à des petites vexations, des moqueries et phrases assassines pour tenter de maîtriser son opposition, n'est pas signe d'apaisement pour la population abîmée par les tourments de la crise que nous traversons.

Cependant, vous avez été un grand nombre à nous faire confiance. La remarque formulée par M^{me} Le Maire au groupe Vivr'Ondres lors du conseil municipal du 1^{er} octobre « il faut vous mettre dans la tête que vous n'avez pas été élus » ne nous fera pas baisser la tête

et nous resterons fidèles à nos idées. Nous continuerons à défendre nos valeurs et nos projets dans un esprit loyal et constructif. Nous nous permettons de rappeler à la majorité que tous les conseillers siégeant au conseil ont été élus par les Ondraises et les Ondrais et qu'à ce titre nous les représentons et devons avoir le droit d'exprimer nos opinions même lorsqu'elles sont contraires à la majorité. ■

*F. Romero / JM. Mabillet / A. Caliot /
M. Larrieu / C. Eyheramouno /
D. Ouvrains*

GROUPE « ONDRES, COMMUNE CITOYENNE »

Vigilance orange

Certains signaux faibles de ces dernières semaines interpellent :

- Plusieurs des commissions de travail, sur des thématiques pourtant chères à la commune ne se sont toujours pas réunies depuis le début du mandat.
- Certaines discussions en conseil ont été autoritairement interdites, quand d'autres n'ont été que des simulacres, façon grand débat national.
- Des décisions ont été retirées des attributions des commissions pour être prises ailleurs, certains propos tenus sont apparus pour le moins surprenants de la part d'un représentant politique.

Ne faisons pas de hooliganisme politique tel que les Ondraises et Ondrais ont eu à le subir ces dernières années, absolument stérile pour l'information du citoyen.

Il faut aussi reconnaître un volontarisme à respecter des engagements de campagne, tel que l'audit financier ou la demande d'adhésion au syndicat des mobilités ; le travail régulier d'autres commissions, notamment éducation jeunesse, et un certain courage politique à publier dans le dernier magazine municipal un article rappelant les droits des habitants quand à la pose du compteur Linky. Ce courage pourra s'avérer précieux dans cette période où le gouvernement.

Peut-être les éléments d'inquiétude précités sont-ils à mettre au crédit d'un équilibre fragile à trouver entre concertation, inclusion de tous aux décisions ; et volonté d'affirmer une ligne politique et de montrer des avancées rapides. Ces éléments seront-ils la marque d'un virage amorcé entre les discours de campagne et la réalité du mandat, ou le résultat d'une mise en place tâtonnante tout à fait compréhensible dans une petite commune comme la nôtre. Nous resterons vigilants sur ce point. ■

Sébastien Robert

Les textes des groupes politiques sont reproduits tels qu'ils parviennent à la rédaction.

PARTICIPEZ AU DÉFI DECLICS SEIGNANX !

En route vers la nouvelle édition du Défi DECLICS du Seignanx ! L'objectif ? Réduire sa facture d'énergie et la quantité de ses ordures ménagères. Pour parvenir à ces ambitions, la Communauté de Communes du Seignanx propose aux particuliers la nouvelle saison du Défi DECLICS : Défis Citoyens Locaux d'Implication pour le Climat et la Sobriété. Pour cela, elle met en place deux défis :

- Défi Eau & Energie du Seignanx
- Défi Déchets du Seignanx

Le défi « Energie du Seignanx » est un concours d'économies d'énergie dont l'ob-

jectif est de démontrer que tous ensemble et par des gestes simples, il est possible de lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre.

Le défi « Déchets du Seignanx » est quant à lui un concours de réduction de sa quantité d'ordures ménagères (poubelle noire) dont l'objectif est de démontrer que par des gestes simples, il est possible de diminuer notre impact sur l'environnement.

Ainsi, du 1^{er} décembre 2020 au 30 avril 2021, des familles regroupées en équipes vont pouvoir tenter de réaliser 8 % d'économies d'énergie !

Pour participer, le service environnement de la Communauté de Communes du Seignanx accompagne et conseille les familles tout au long du défi. Elle distribue gratuitement à tou-te-s les participant-e-s un kit économie d'énergie dès le lancement du Défi. Inscriptions sur www.defis-declics.org et informations à environnement2@cc-seignanx.fr.

À noter qu'une équipe peut regrouper des familles du même quartier ou commune, des collègues de travail, des amis, des membres d'une même association... ■

DÉCLICS
AGISSONS ENSEMBLE
POUR LE CLIMAT

**2 NOUVEAUX DÉFIS FAMILLES
DANS LE SEIGNANX!**

Eau et Energie
Déchets

édition
2020/2021

En famille, à la maison,
relevons les défis de
mieux trier nos déchets et
d'économiser l'eau et l'énergie en
adoptant de nouveaux
comportements !

SAISON CULTURELLE 2021 : LA PROGRAMMATION SE DESSINE...

Comme à l'échelle communale, la saison culturelle 2020 du Seignanx a fortement été impactée par le contexte sanitaire national, et mondial. Ainsi, à l'exception du spectacle « Vipère au Poing », toute la programmation de la saison culturelle intercommunale 2020 avait dû être annulée, ainsi que la Journée du patrimoine et les Courses du Seignanx. M^{me} Isabelle Cazalis, vice-Présidente de la Communauté de communes du Seignanx

en charge de la Culture et également Maire de Saint-Laurent de Gosse, a invité chaque membre de la Commission culturelle, à réfléchir à une programmation équilibrée et solidaire, en tenant compte du contexte sanitaire. Aussi, en soutien aux spectacles annulés en 2020, la Commission a décidé de reprogrammer 8 d'entre eux et d'indemniser ceux qui ne pourront pas se produire en 2021. En attendant de diffuser, très prochainement,



la programmation finale et complète de la saison culturelle 2021, nous pouvons ainsi d'ores et déjà vous dire que figureront au programme de la musique, du cirque, du théâtre, de l'absurde et de l'humour (et assurément, dans la période actuelle, nous en avons grand besoin !). ■

LUCIE CHAMPVERT : ENTREPRENEURS, ET SI VOUS EXTERNALISIEZ VOTRE GESTION ADMINISTRATIVE ?



la gestion administrative est LA solution ! C'est ce que vous propose à Ondres Lucie Champvert, gestionnaire administrative. Diplômée d'un Master en banque, c'est plutôt vers le service aux entreprises qu'elle a souhaité orienter ses compétences. Les entreprises pour qui elle travaille ? Des artisans et divers entrepreneurs du territoire. Une prestation de services qui va de la gestion de vos plannings, aux devis et factures, au suivi de votre activité, à la réalisation de tâches quotidiennes et même à la tenue de tableaux de bords. Ainsi, l'externalisation de la gestion administrative n'est donc pas une nouvelle charge, mais bien un investissement permettant d'obtenir une véritable valeur ajoutée pour la situation de l'entreprise. En prime, Lucie est passionnée (et on le sent de suite !), dynamique et remplie d'idées pour le milieu de l'entreprise. Elle propose ses savoir-faire et ses services à la carte, selon le besoin et sans engagement, en accompagnement au long cours (avec un forfait mensuel) ou en missions ponctuelles (avec une tarification à l'heure). Pour davantage d'informations, vous pouvez la contacter à lcgestion40@gmail.com et via son site lc-gestionadministrative.fr. ■

Au quotidien, lorsque l'on travaille à son propre compte, il arrive bien souvent – qu'une fois la journée de travail réalisée – il ne reste que peu de temps, d'énergie ou bien d'envie pour effectuer les nombreuses tâches administratives (souvent d'ailleurs jugées ingrates) qui incombent pourtant à son activité. Comptes, devis, traitement

des factures, impôts et taxes,... entre autres exemples ! En prime, il arrive aussi qu'expert de son métier, l'autoentrepreneur ou l'entrepreneur ne soit pas, a contrario, un spécialiste de l'administratif. Et pourtant, impossible de laisser s'amonceler les démarches. Alors, si le recrutement ne peut se faire en interne, l'externalisation de

AXEL FEMENIA : LE TRAVAIL DU BOIS PAR PASSION...

La passion ? Certainement l'essence même du bonheur dans son quotidien professionnel et la garantie d'un travail bien fait. La passion, c'est ce qui anime Axel Femenia, artisan du bois. Formé aux métiers du bois, par un baccalauréat, un BTS ainsi qu'une licence, Axel a d'abord travaillé dans une grande enseigne du domaine avant de se lancer à son compte. Artisan du bois à son propre nom depuis 2018, il vous propose toute une kyrielle de prestations utilisant ce matériau. Que vos projets portent sur la réalisation d'un bardage, d'une clôture ou bien encore d'une terrasse (sa spécialité), il saura répondre à vos attentes. Pour spécifier un projet, il propose sur son site internet un formulaire complet afin de pouvoir vous faire une proposition : couleur



souhaitée ? Bois ou composite ? Présence de nœuds de bois ou non ? Budget ? Etc. Autant de questions qui permettent de dessiner un premier projet avant de vous rencontrer. Facile, rapide, pratique. Pour

découvrir quelques-unes de ses réalisations, rendez-vous sur son site internet. Pour prendre contact avec Axel : afbois40@gmail.com et sur son site internet <https://www.axelfemeniabois.fr/>. ■



DOSSIER ONDRES SOLIDAIRE

Éditorial

À vos côtés

La période que nous traversons est une épreuve pour chacun. Avec ce contexte sanitaire lié au covid-19 résonne en effet des mots (maux) tels que peur, inquiétude, maladie, isolement, solitude, et bien d'autres encore. De 7 à 77 ans, le coronavirus aura modifié, altéré notre quotidien ; du port du masque à l'éloignement des copains pour les enfants et les plus jeunes d'entre nous ; de l'adaptation au télétravail à l'isolement du cercle familial et amical pour les adultes et nos aînés.

Cette période aura, aussi, renforcé la mise en place de divers services en ligne qui, parfois, butent face à l'illectronisme ou encore l'absence d'équipements de certains usagers, les laissant à la marge. Ainsi, pour certains d'entre nous, cette nécessaire distanciation physique est un calvaire au quotidien.

Pour nous, élus, elle est un défi. Un défi à relever pour garantir, malgré les difficultés actuelles, un égal accès au service public pour tous. De plus, ce contexte vient renforcer ce en quoi nous croyions déjà forcément : la proximité avec les administrés et les usagers du service public, la nécessaire mise en place de services solidaires afin de faciliter le quotidien de chacun et le bien-vivre au sein de la commune.

C'est pourquoi, dans le respect de nos engagements solidaires ; en faveur d'un logement adapté pour tous, d'un accès aux droits sociaux facilité, d'un accompagnement des plus fragiles d'entre nous, nous avons souhaité compiler au sein de

ce dossier les projets solidaires d'ores et déjà initiés ou à venir (très prochainement).

« Ondres solidaire », voici deux mots qui – pour nous – vont de pair. Au sein de ce dossier, vous retrouverez donc la Plateforme solidarité, cette interface à numéro unique qui vous permet de vous inscrire ou inscrire un proche au Plan communal de sauvegarde, au Plan canicule ou encore au Plan grand froid. Il vous présente également trois nouveautés. Tout d'abord un service d'accompagnement numérique organisé sous la forme de permanences et qui débutera en janvier. Ce service sera à vos côtés pour vous aider à rédiger un courrier, à réaliser des démarches administratives en ligne, à savoir quel interlocuteur numérique contacter en cas de nécessité. Il sera, bien entendu, gratuit et se déroulera à la ludo-bibliothèque d'Ondres dans un espace dédié. Aux côtés de ce projet, vous découvrirez aussi la permanence PLIE qui a désormais lieu en mairie.

Enfin, pour pallier le manque de temps conviviaux en cette fin d'année, et dans l'espoir que les prochaines mesures sanitaires nous le permettent, nous organiserons en janvier un goûter à destination de nos aînés, goûter au cours duquel un colis « Bonne année » leur sera remis. N'oubliez pas de vous inscrire avec le coupon-réponse du magazine.

D'ici là, à distance, mais chaleureusement, nous vous souhaitons un joyeux Noël et de très belles fêtes de fin d'année !



Catherine Vicente-Pauchon, adjointe déléguée à la solidarité et au logement



Sandrine Coelho, conseillère au logement



PLATEFORME SOLIDARITÉS : UN NUMÉRO UNIQUE POUR S'INSCRIRE AU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Toute l'année, et d'autant plus en période de reconfinement, la commune d'Ondres s'engage afin d'être au plus près de vous ! C'est pourquoi elle vous propose la Plateforme solidarités, un numéro unique et une adresse email pour vous accompagner et être à vos côtés, en période de crise sanitaire mais aussi en tout temps.

Ainsi, que vous souhaitiez vous inscrire au Plan Communal de Sauvegarde (PCS), fichier recensant les personnes vulnérables de la commune, ou bien vous inscrire au Plan Grand Froid, au Plan canicule (deux plans permettant de recenser les personnes isolées ou fragiles et d'y être attentifs lorsqu'une alerte météorologique préfectorale est lancée) ; ou encore tout simplement sortir de l'isolement : la Plateforme solidarités est faite pour vous !

L'inscription est bien entendu gratuite et peut être réalisée par le concerné lui-même, ou bien par un tiers (famille, amis, professionnels de santé).

COVID-19 : Ondres à vos côtés

Plateforme solidarités



 Du lundi au vendredi de 9h à 12h au 05 59 45 29 12

 ccas@ondres.fr

Pour s'inscrire au Plan canicule ou au Plan grand froid

Pour s'inscrire au Plan communal de sauvegarde

Pour sortir de l'isolement et demander de l'aide

Gratuité, confiance, discrétion

Comment s'inscrire ? Pour s'inscrire via la plateforme solidarités, c'est simple :
- par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h au 05 59 45 29 12
- ou par email 24h / 24 à ccas@ondres.fr



UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ POUR NOS AÎNÉS EN DÉBUT D'ANNÉE !

En cette période de fêtes qui approche, quel contexte déroutant que ce confinement et cette crise sanitaire qui s'éternise... Quelle teinte prendront les fêtes de fin d'année en 2020 ? Allons-nous pouvoir voir nos proches comme à l'accoutumée ? Y aura-t-il autant que d'habitude ces moments de convivialité, de partage que nous affectionnons tant ?

Des interrogations que chacun a en tête, avec l'espoir de voir l'esprit de Noël et le souffle de la nouvelle année balayer quelque peu cette morosité.

Ainsi, pour préserver tout de même la singularité de la période qui s'annonce, la municipalité a souhaité mettre en place deux actions à destination de nos aînés, pour célébrer les fêtes, pour partager de bons mets, même à distance.

Un coffret « Bonne année »

Ainsi, les élus ont décidé, afin de pallier l'impossibilité de créer des événements et rassemblements conviviaux pour Noël dans

le contexte sanitaire actuel, et donc dans l'impossibilité de tenir le traditionnel repas de Noël des aînés, de proposer à tous les seniors de la commune de venir récupérer un colis de « bonnes choses » dans le cadre de l'opération « Coffret bonne année ». Pour en bénéficier, il suffit d'habiter Ondres et d'avoir 70 ans ou plus.

Ce « Coffret bonne année » sera à récupérer à l'occasion du goûter de début d'année organisé par la ville.

Un goûter pour L'Épiphanie

En effet, les élus ont souhaité en complément mettre en place un goûter de début d'année à l'occasion de L'Épiphanie (en espérant que le contexte sanitaire et les protocoles le permettent). C'est à cette occasion, autour de bonnes galettes des rois, que seront remis les « Coffrets bonne année » aux personnes qui se seront inscrites. Le goûter aura lieu le jeudi 7 janvier 2021 à 16h salle Capranie. Convivialité et gourmandises au programme !

Si vous avez 70 ans ou plus, que vous habitez à Ondres, pour vous inscrire, trois formules :

- En remplissant, cochant les cases et découpant le coupon ci-dessous et en le ramenant à l'accueil de la Mairie au plus tard le vendredi 18 décembre 2020.
- En vous inscrivant par téléphone au 05 59 45 30 06 en donnant prénom, nom, âge, adresse, téléphone et email éventuel, au plus tard le vendredi 18 décembre 2020.
- En envoyant un email à contact@ondres.fr indiquant « Inscription au goûter de L'Épiphanie » au plus tard le vendredi 18 décembre 2020, en indiquant prénom, nom, âge, adresse, téléphone.

Opération « Goûter de début d'année » • Jeudi 7 janvier 2021 • 16h • salle Capranie

Prénom : Nom : Âge :

Adresse : Téléphone :

- Je désire m'inscrire au « Goûter de début d'année » et récupérer mon « Coffret bonne année » à cette occasion.
- Je désire m'inscrire au « Goûter de début d'année » et récupérer mon « Coffret bonne année », mais je ne peux me déplacer. Merci de venir me chercher.
- Je désire uniquement récupérer mon « Coffret bonne année » qui me sera livré à l'adresse que j'ai indiquée.

À noter que dans le respect du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), mes coordonnées seront uniquement utilisées dans le cadre de l'organisation du « Goûter de janvier ».





L'INCLUSION NUMÉRIQUE : NOTRE DÉFI D'AUJOURD'HUI POUR LE SERVICE PUBLIC DE DEMAIN

Inclusion numérique... Illectronisme... Nécessaire montée en compétences numérique... Autant de termes associés aux politiques nationales du numérique que nous entendons depuis quelques années et qui ne sont que (trop) rarement explicités. Et pourtant, cette « inclusion numérique » est d'ores et déjà un défi à relever. Un défi d'aujourd'hui pour garantir l'accès au service public d'aujourd'hui et de demain.

Car, d'années en années, les services publics en ligne se développent et se multiplient, sans que parfois les compétences nécessaires à

l'utilisation de ces services ne soient présentes ou que la formation ne soit mise en place. Or, l'accessibilité des services publics est la règle. C'est en cela que la formation au numérique est une nécessité.

De plus, les chiffres et autres données statistiques mettent en exergue ce besoin. Selon le Ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales :

- 50 % des non internautes résident dans des communes de moins de 20000 habitants,
- 66 % ont plus de 65 ans,

- 70 % des non diplômés n'utilisent pas les services publics en ligne,
- 48 % des personnes « à bas revenus » souhaitent être formées au numérique,
- 76 % des Français éloignés du numérique se disent prêts à être formés pour l'utiliser.

En somme, le besoin est identifié et de la formation naît l'usage... car l'envie d'apprendre et d'être accompagné est bel et bien présente.

INCLUSION NUMÉRIQUE : UN NOUVEL ACCOMPAGNEMENT GRATUIT AU NUMÉRIQUE

Nous l'avons vu, l'inclusion numérique est le préalable à des services publics numériques adaptés à chacun. Ainsi, la municipalité vous propose à partir de l'année 2021 un tout nouveau service d'accompagnement gratuit au numérique. Vous avez besoin de rédiger un courrier sur ordinateur ? Une démarche administrative en ligne vous pose des difficultés ? Vous ne savez pas utiliser un ordinateur ou internet ? Vous souhaiteriez être accompagnés sur le plan rédactionnel ? Autant de requêtes auxquelles souhaite répondre ce tout nouveau service. Il sera mis en place (dès janvier) sous forme de permanences « accompagnement numérique » qui se tiendront au sein de la ludo-bibliothèque d'Ondres (sous réserve toutefois des autorisations préfectorales du fait du contexte sanitaire covid). Sur prise de rendez-vous, un « accompagnant » se tiendra à votre disposition pour vous aider, gratuitement. Plus d'informations sur ce service dès ce mois de décembre, en mairie, sur nos réseaux sociaux et site internet.





INSERTION : LA MISSION LOCALE ET LE PLIE EN MAIRIE

PLIE. Connaissez-vous cet acronyme ? PLIE signifie Plans Locaux pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi. Il s'agit d'un dispositif partenarial d'accompagnement des personnes en recherche d'emploi, pour toute personne résidant sur le Seignanx. Son objectif est d'accéder à un emploi stable et durable ou à une formation qualifiante. Les différents partenaires de l'insertion du PLIE sont : les missions locales, la CAF, pôle emploi, Cap emploi, le conseil départemental des Landes, Habitat jeunes Sud Aquitaine. En fonction des besoins de chaque personne, le PLIE propose un accompagnement personnalisé (logement, permis de conduire etc.) et un suivi régulier par un.e référent.e.

Le PLIE propose également une aide pour : l'orientation, le projet professionnel, la formation, l'accès à l'emploi, etc.

À savoir : une permanence PLIE se tient à Ondres, à la Mairie, tous les jeudis de 9h à 12h.

Pour contacter le PLIE directement :
05 59 64 44 54 / contact@cbe-seignanx.fr / www.plie-seignanx.fr

De son côté, Camille de la Mission Locale accueille également sur rendez-vous à la Mairie d'Ondres, tous les vendredis de 9h à 12h. Informations en accueil Mairie ou au 05 59 45 30 06.

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) est un dispositif européen créé en 1997 par le CBE du Seignanx et l'ensemble des partenaires du territoire. Il réunit des acteurs locaux qui définissent ensemble une politique locale d'insertion professionnelle. Géré au sein du CBE il a intégré de manière logique les processus de développement portés par ce dernier. Son objectif ? Renforcer l'action locale en faveur de l'accès ou du retour à l'emploi durable des personnes qui aujourd'hui rencontrent des difficultés et qui souhaitent s'engager dans un parcours d'insertion professionnelle.

SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE : UN NUMÉRO À CONNAÎTRE !

Connaissez-vous le 01 70 772 372 ? Non ? Eh bien, il s'agit d'un numéro à noter dans son répertoire. Vous avez besoin de conseils pour utiliser des services en ligne ? Pour téléconsulter un médecin ? Pour effectuer des démarches pendant une période de confinement ? Etc. Rendez-vous sur la plateforme nationale solidarité numérique. Elle vous aide pour vos démarches en ligne et est disponible par téléphone au 01 70 772 372 du lundi au vendredi de 9h à 18h. À connaître !



MAISON DES JEUNES : LES JEUNES ONT FABRIQUÉ LEURS PROPRES PRODUITS COSMÉTIQUES

Mi-octobre, au sein de la Maison des jeunes d'Ondres, des jeunes adolescentes Ondraïses ont pu percevoir (et tester) qu'il était facile et amusant de concevoir ses propres produits d'hygiène et de cosmétique, en utilisant – en prime – des ingrédients simples, bons pour la santé et pour la planète ! Ainsi, ce sont sept jeunes filles qui se sont inscrites à cet atelier de fabrica-

tion de produits cosmétiques animé par les animateurs de la Maison des jeunes avec en prime les bons conseils d'une maman. Elles ont réalisé cet après-midi-là : du baume à lèvres, du dentifrice, ou encore du déodorant. Le tout à base d'éléments tels que l'argile, les huiles végétales, les huiles essentielles, ou bien le karité. Elles étaient fières de concevoir leurs propres produits

qu'elles ont pu insérer dans leurs contenants issus de la récupération (pour ne pas produire davantage de plastique). Chacune avait ramené des petits contenants. Étant donné l'enthousiasme cet après-midi-là, à n'en pas douter, d'autres ateliers auront lieu à l'avenir ! ■



PIJ D'ONDRES : DES ATELIERS PHILO AU COLLÈGE DE LABENNE

Le PIJ d'Ondres poursuit les rendez-vous hebdomadaires au collège de Labenne, le mardi à la pause méridienne pour aller à la rencontre des collégiens. Cette action a été menée l'année passée. Ces temps de rencontre avec les élèves de l'établissement sont l'occasion d'avoir des moments de discussion privilégiés sur des thématiques choisies par eux. Un des premiers sujets qui a été abordé par les adolescents au démarrage des ateliers fin septembre, a été : Comment fait-on aujourd'hui pour se reconnaître avec le port du masque ? » Les jeunes ont souligné différents avantages et inconvénients. Le sujet intéresse, les collégiens ont des idées à exprimer. L'organisation de la prise de parole est alors garantie par un des jeunes, tandis qu'un autre prend quelques notes et un dernier réalise une illustration de ce temps où l'échange est riche. Parmi les expressions des jeunes, sur ce sujet d'actualité, on peut retenir : « c'est une adaptation que nous devons



faire, mais le port du masque atténue les préjugés » ou encore « le port du masque, nous force à connaître les personnes par leur parole plus que par leur visage ». À noter que ces ateliers sont animés par Julie, formée à l'exercice, et sont menés

dans le cadre d'un partenariat co-éducatif mis en place entre l'équipe du collège, le service jeunesse de la commune de Labenne et le service jeunesse d'Ondres. Cette action est soutenue par la CAF des Landes. ■

JUNIOR ASSOCIATION : UN DON AU CCAS D'ONDRES

La Junior association nommée « Et si c'était possible » s'est arrêtée d'être active suite au séjour « Ride tour » organisé fin

août 2019. L'expérience menée par les jeunes a été riche, et les adolescents se sont montrés volontaires pour participer

et avancer dans leurs projets. Un enthousiasme qu'avait soutenu la collectivité en leur octroyant une subvention exceptionnelle et en encourageant l'esprit d'engagement citoyen dans lequel cette Junior association s'inscrivait. En effet, au travers des différents projets, les jeunes ont témoigné de belles valeurs, telles que la solidarité ou encore l'écoresponsabilité. Des valeurs qui les habitent aujourd'hui encore, alors même que l'aventure de la Junior association est achevée, puisqu'ils ont décidé de faire don au CCAS d'Ondres de l'argent restant disponible sur le compte bancaire de la Junior association. Un beau geste, forcément solidaire, salué par M^{me} Belin, Maire d'Ondres et Présidente du CCAS. Bravo à tous et bonne continuation dans vos projets ! ■



CONFINEMENT : LA MAISON DES JEUNES A MAINTENU LE LIEN

Pendant le confinement du mois de novembre, dont on ne sait pas encore à l'heure où nous mettons sous presse s'il s'achèvera début décembre, la municipalité a fait le choix de maintenir le lien avec les adolescents de la commune au sein de la Maison des jeunes. Ainsi, durant ce mois à nul autre pareil, l'équipe du service jeunesse a mis en place un protocole sanitaire permettant d'accueillir les jeunes au sein de la structure.

Ainsi, une formule « Coup de pouce » pour les devoirs était proposée le mardi pour les 6^{es} et le jeudi pour les 5^{es}, dès l'arrivée du bus du collège à Ondres soit de 17h30 à 18h30. Un accueil a été mis en place le mercredi après-midi avec au programme, débats, échanges sur des thématiques variées et jeux.

Durant ces temps, sur inscriptions préalables par les familles, le nombre de jeunes était limité et les gestes barrières scrupuleusement respectés.

Pour celles et ceux qui préféraient toutefois rester à domicile tout en échangeant avec les copains et les animateurs, l'équipe proposait aussi des rendez-vous en ligne via l'application gratuite Zoom. ■

Label Information Jeunesse

COUP DE POUCE pour les devoirs

Et si tu testais une nouvelle façon de faire tes devoirs?

ENTRAIDE - ACCOMPAGNEMENT - CONVIVIALITÉ



Un còp èra, a Ondres, per delà l'Anguilhèra, que i avè ua arròca de sable qui anava d'Anglet dinc a Capbreton. Que l'aperavan la Montanha, e a bèths còps, la duna de la Punta, pr'amor que hasè com ua lenga de sable, ua punta qui se n'anava dinc au Bocau de Diu, lo nom de la Ciutat Marina d'aqueth temps. Aquí que vivè desempuish bèra pausa un leon. Qu'èra hòrt atencionat de cap aus sons subjèctes, e que'm soi deishat a dïser que sabè arreceber lo son monde... dab çò que l'aportavan de minjar !

L'arròca qu'èra alavetz hòrt poblada. Que i avè totas las bèstias dab peus qui's tròban abituaument sus un tau endret : los conilh qu'i galopavan a milèrs, e las lèbes e los lebrauts tanben. Los taishons que i èran a fanègas, tanben com los arrats-dromilhèrs e auts arrats-bohons. Totas las

marmauchas o las escaribòlas que i pullulavan a tira qui pòt : aranhas, bernats-pudents... Que i avè tanben sauta-prats, barbòts de Sent-Joan, trencadits... Mes n'èra pas çò qui l'agradava lo mei, sustot quan e'u vienèn penhicar lo cap deu mus... Que i avè, e aquò que'u plasè mei, tots los ausèths de l'arròca : los benarrits, los pinsans... los cotorlius... las alaudas... los tords... e las tridas... e los mèrles... las tortas a la sason... Aquí là, ne sabè pas mei on balhar deu cap !

Mes, sus l'arròca de la Punta, un aut aujami que's passejava a bèths còps, en assajant de ne pas tròp hà's véder deu mèste de l'endret. Ne sabi medish pas s'èra un arrenard o ua volp : ne soi pas james anat espia'u devath la coda, tan la bèstia èra rusada e menshidèca. Adonc, un jorn qui avè hami, lo leon que s'envitè a sopar las mei bèras bèstias dab peus de l'arròca. Que sentiva bon lo civet e pareish deu costat deu castèth deu rei de la duna... E nada bèstia ne se'n tornè deu sopar d'en çò deu leon !

Quauques temps après, qu'estón los ausèths de l'arròca qui s'arrecebón lo carton d'envit a sopar deu leon. Avisat, ne se'us envitè pas tots en un còp ! Per har brac, qu'avó tot lo temps de vrenhar mei de duas sasons sancèras... Qu'èra atau que vienó lo temps de la magrèra e de las privacions sus l'arròca de la Punta. Pas mei nat ausèth, pas mei nada bèstia dab peus... Lo leon que's decidè de s'envitar lo darrièr subjècte de mala cantoèra qui damorava sus l'arròca : la volp. Qu'èra donc era qui s'arrecebó lo darrièr carton d'envit.

Lo leon de la duna de la Punta

Abans-dïser : Uei, un tèxte qui èi avut lo parat de dïser aqueste mes d'octobre au parat de la passejada contada « Suus camins deu vielh Ador ».

Era, coquinassa, que hasó mantun torn e arre-torn, anar-tomar, d'Ondres ad Anglet e a Capbreton, abans de s'apresentar, hòrt en arretard, es-hlentada, dab ua lenga de sèt pams de long, au sopar deu leon Que comencè per s'excusar umblament, com sabèn ac har las volps, quasiment escamusada, en tot dïser :

- Que'vs prègui de'm desexcusar, Sénher Leon, mes, sus la vòsta duna, qu'èi croztat lo camin d'un aut leon qui pretendè m'envitar a sopar, eth tanben...
- Un aut leon, ce tornè préner lo rei de l'arròca. E on s'es estujat ?
- Au vòste putz...
- Au men putz ? Ah, lo mahutre !...

E lo leon que se n'anè viste véder dinc au putz. Que's clinè suu bòrd, e çò que vedó ?... L'aut leon, au hons, qui se l'espiava d'arrèr-ueilh. Lavetz, lo leon d'en haut que ruglè : « Arr... » E lo leon d'en vath de respòner : « Arr... », e qu'aubrí ua gauta tarribla.

Lo leon d'en haut que tornè préner : « Sòrt d'ací ! » E lo leon d'en vath que responó : « E tu d'aquí ! » De malícia, lo leon d'en haut que s'arrencè com un hòu suu leon d'en vath... e que s'aneuguè ! E qu'èra atau que podetz anar banhar uei shens de crànher sus la playa d'Ondres. Ne i a pas mei nat leon ende'vs cercar bregas !

Miquèu BARÍS ■

LEXIC

abans-dïser (abans-dise) : avant-propos
 a bèths còps (a bèts cops) : parfois
 abituaument (abituaoumeun) : habituel-
 lement
 Ador (Adou) : Adour
 agradar (agrada) : plaire
 alauda (alaoude) : alouette
 alavetz (alabetz) : alors
 anegar (aneuga) : noyer
 aperar (apeura) : appeler
 apresenter (apresenta) : présenter
 aqueste (aqueuste) : ce
 aquí (aquí) : là
 anar (ana) : aller
 Anguilhèra (Anguilhère) : Anguilhère
 aportar (aporta) : apporter
 aranha (aragne) : araignée
 arrat-bohon (arrat-bouhoun) : mulot
 arrat-dromilhèr (arrat-droumillè) : loir
 arreceber (arreceube) : recevoir
 arrenard (arrenard) : renard
 arrèr-ueilh (arrèr-oueulh) : de travers
 arrèrtorn (arrètourn) : retour
 arretard (arretard) : en retard
 arròca (arroque) : dune
 arronçar (arrounça) : se précipiter
 assajar (assaya) : essayer
 atau (ataou) : ainsi
 atencionat (ateunciounat) : attentionné
 aubrir (aoubri) : ouvrir
 aujami (aoujami) : bestiole, animal
 ausèth (aousèt) : oiseau
 avisat (abisat) : prudent
 balhar (bailla) : donner
 banhar (bagna) : nager, baigner
 barbòt de Sent-Jan (barbot de Seun-Yan) : hanneton
 benarrit (beunarit) : ortolan
 bèra pausa (bèra pause) : un bon moment
 bernat pudent (beumat-pudeun) : punaise
 des bois

bèstia (bèsti) : animal, bête
 Bocau (Boucaou) : Embouchure
 brega (breugue) : noise
 camin (camin) : chemin
 cap (cap) : tête, bout
 cap deu mus (cap dou mus) : bout du
 museau
 carton (cartoun) : carton
 castèth (castèt) : château
 cercar (ceurca) : chercher
 ciutat (cioutat) : cité
 civet (cioueut) : civet
 clinar (clina) : pencher
 coda (coude) : queue
 conilh (counilh) : lapin
 contada (countade) : contée
 çò que (ço que) : ce que
 coquinàs (couquinas) : roublard
 costat (coustat) : côté
 cotorliu (coutourliou) : cochevis
 crànher (cragne) : craindre
 crozhar (crouzta) : croiser
 dab (dap) : avec
 damorar (damoura) : rester
 darrièr (darrè) : dernier
 de cap a (de cap a) : vers
 deishar (deucha) : laisser
 desempuish (deseumpuch) : depuis
 desexcusar (deuseuncusa) : excuser
 devath (debat) : sous
 dinc a (dinc a) : jusqu'à
 dïser (dise) : dire
 Diu (Diou) : Dieu
 duna (dune) : dune
 en çò de (eun ço de) : chez
 endè (eunde) : pour
 endret (eundret) : endroit
 en haut (eun haout) : en haut
 en vath (eun bat) : en bas
 envitar (eumbita) : inviter
 escamusada (euscamusade) : mortifiée
 escaribòla (euscaribole) : insecte
 es-hlentat (euslentat) : essoufflé
 espiar (euspia) : regarder
 estujar (eustuya) : cacher

excusar (euscusa) : excuser
 fanègas (fanègues) : foison
 galopar (galoupa) : galoper
 gauta (gaoute) : gueule
 hami (hami) : faim
 har brac (ha brac) : faire court
 har com (ha coum) : faire comme
 hons (houns) : fond
 hòrt (hort) : très
 hòu (houu) : fou
 jom (youm) : jour
 lèbe (la) (la lèbe) : le lièvre
 bebraut (leubraout) : levraut
 lenga (leunque) : langue
 leon (leuon) : lion
 lo son monde (lou soun mounde) : ses
 sujets
 magrèra (magrère) : misère
 mahutre (mahutre) : malotru
 mala cantoèra (male cantouère) : mauvaise
 fréquentation
 malícia (malici) : colère
 mantun (mantun) : plusieurs
 marmaucha (marmautye) : bestiole
 medish (meudich) : même
 menshidèc (mueshidèc) : méfiant
 mèrie (mèrie) : merle
 mes (mes) : mois
 mèste (mèste) : maître
 milèrs (milès) : milliers
 minjar (mindya) : manger
 montanha (mountagne) : montagne
 nat, nada (nat, nade) : aucun, aucune
 nom (noum) : nom
 octobre (ouctobre) : octobre
 pam (pam) : empan
 parat (parat) : occasion
 parèisher (pareuche) : paraître
 passejada (passeyade) : promenade
 passejar (passeya) : promener
 penhicar (peugnica) : pincer
 per delà (peur dela) : au-delà de
 peu (peuou) : poil
 pinsan (pinsan) : pinson
 playa (playe) : plage

plaser mei (plase mey) : plaire davantage
 poblat, -ada (poublat - ade) : peuplé
 pr'amor (pr'amoun) : parce que
 pretendè (preuteunde) : prétendre
 privacion (pribacioun) : privation
 pullular (pullula) : pulluler
 Punta (Punte) : Pointe
 putz (putz) : puits
 quauque (caouque) : quelque
 rei (rey) : roi
 respòner (reuspoune) : répondre
 ruglar (rugla) : rugir
 saber (sabeu) : savoir
 sable (sable) : sable
 sancèr (sancè) : entier
 sason (sasoun) : saison
 sauta-prat (saoute-prat) : sauterelle
 sénher (seugne) : sire
 sentir (seunti) : sentir
 s'entornar (s'euntourma) : revenir
 sèt (sèt) : sept
 shens de (cheuns de) : sans
 sopar (soupa) : souper
 sortir (sourti) : sortir
 subjècte (subyèt) : sujet
 suus (sous) : sur les
 taishon (tachoun) : blaireau
 tanben (tabeuy) : aussi
 tarribla (tarribla) : terrible
 tau (taou) : tel
 tira qui pòt (a tire qui pot) : à qui mieux
 mieux
 tord (tourd) : grive draine
 tornar (tourna) : retour
 torta (tourte) : tourterelle des bois
 trenca-dit (treunque-dit) : lucane
 trida (tride) : grive musicienne
 trobar (trouba) : trouver
 uei (oueuy) : aujourd'hui
 umblament (umblemèun) : humblement
 un còp èra (un cop ère) : il était une fois
 vielh (bieuy) : vieil, vieux
 viver (bioue) : vivre
 volp (boup) : renarde
 vrenhar (breugna) : vendenger

NB : En Français comme en Gascon, le verbe à l'infinitif prend un « r » final, mais celui-ci ne se prononce pas.

ITINÉRAIRES 2020 : RETOUR EN IMAGES...



L'édition 2020 de la manifestation culturelle « Itinéraires », organisée par la ludo-bibliothèque d'Ondres en partenariat avec la Médiathèque départementale des Landes, est venue prouver que, au prix de quelques adaptations nécessaires du fait du contexte sanitaire, il était toutefois possible de créer des événements festifs et captivants malgré les contraintes de la période actuelle. Ainsi, cette année « Itinéraires » a eu lieu sur deux samedis, les 3 et 10 octobre derniers. L'événement se tenait autour du thème inspirant : « L'Adour et les paysages landais ». Une thématique qui a permis de mettre en

lumière notre langue régionale, notre patrimoine et nos artistes locaux ! Figuraient au programme : une exposition sur les maisons landaises des Archives départementales avec les originaux des dessins prêtés par l'artiste ondras Dominique Duplantier, des contes bilingues en gascon avec Miquéu Baris, un référent actif de la culture gasconne à Ondres, un spectacle par les échassiers de l'association « Les Bergers du Seignanx », un spectacle et un concours photos sur les paysages ondras ! Le samedi 3 octobre, les mauvaises conditions météorologiques et les consignes



liées à la crise sanitaire ont contraint à modifier quelque peu notre programmation. L'apéritif tapas landais a dû être annulé. Pour autant, le public était présent pour les contes et le spectacle qui s'est déroulé, de fait, sans échasses et au sein de la ludo-bibliothèque. Le samedi 10 octobre, le spectacle « L'Adour n'est pas un long fleuve tranquille » a été une réussite. Le public était ravi. La balade contée bilingue gascon / français et musicale « Au fil du Vieil Adour » dans la forêt d'Ondres et le long de l'Anguillère a pu avoir lieu. Une belle édition qui s'est adaptée au contexte ! ■

LES NOUVEAUTÉS À DÉCOUVRIR À LA LUDO-BIBLIOTHÈQUE

1. Documentaire

Comment rester serein quand tout s'effondre / Fabrice Midal. Tu ne perds pas pied, c'est la terre qui tremble. « La crise est une opportunité pour tout reconstruire ». Chercher des coupables ne permet pas de trouver la solution. « Rassure-toi, il n'y a que les robots qui n'ont pas peur. Le chemin se découvre à celui qui s'y aventure ». Nous ne sommes jamais seuls. Ce livre est celui de l'espoir et de la guérison, pour apprendre à soigner ce qui est blessé en nous et repartir du bon pied.

2. Romans adultes Prix Première Plume

Le dit du mistral / Olivier Mak-Bouchard. Après une nuit de violent orage, un homme voit toquer à la porte de sa maison de campagne Monsieur Sécaillat, le vieux paysan d'à-côté. Qu'est-ce qui a pu pousser ce voisin secret, bourru, généralement si avare de paroles, à venir jusqu'à lui ? L'homme lui apporte la réponse en le conduisant dans leur champ mitoyen : emporté par la pluie violente et la terre gorgée d'eau, un pan entier d'un ancien mur de pierres sèches s'est effondré. Or, au milieu des débris et de la glaise, surgissent par endroits de mystérieux éclats de poterie. Intrigués par leur découverte, les deux hommes vont

décider de mener une fouille clandestine, sans se douter que cette décision va chambouler leur vie. S'il se nourrit des œuvres de Giono et de Bosco, Le Dit du Mistral n'est pas un livre comme les autres. C'est le début d'un voyage, un roman sur l'amitié, la transmission, sur ce que nous ont légué les générations anciennes et ce que nous voulons léguer à celles à venir. C'est un récit sur le refus d'oublier, une invitation à la vie où s'entremêlent histoires, légendes et rêves. C'est une fenêtre ouverte sans bruit sur les terres de Provence, la photographie d'un univers, un télescope aimanté par les dieux.

3. Romans Jeunes

L'anti-magicien / action, complots, magie et humour dévastateur : une grande fresque de fantasy. Kelen, 16 ans, est l'héritier d'une des grandes familles qui se disputent le trône de la cité. Il prépare son premier duel pour devenir mage. Mais ses pouvoirs ont disparu. Il doit ruser... ou tricher, quitte à risquer l'exil, voire pire. Ses seuls soutiens, deux acolytes explosifs : Furia, la vagabonde imprévisible et Rakis, un chacureuil féroce et acerbe. La saga d'un jeune héros tiraillé entre rébellion et loyauté envers les siens. Action et secrets dans une société



au bord du chaos : une grande fresque originale et puissante, où la fantasy rencontre l'humour. Prix Elbakin 2018 meilleur roman fantasy traduit jeunesse.

4. Nouveauté Magazine !

Kaizen, l'explorateur de solutions écologiques et sociales. ■

ÉCLAT : HIVERS EN NOVEMBRE, NOËL EN DÉCEMBRE

« Hivers en Novembre, Noël en Décembre ». Peut-être ??? Comme on ne sait pas ce que l'avenir nous réserve... Le C.A. d'ÉCLAT avait décidé de ne pas participer au Forum des Associations, mais comme c'est bientôt Noël, ÉCLAT va proposer tous ces cadeaux que nous offriions les années passées, sous forme d'animations, le plus souvent gratuites...

CALENDRIER (estimation... tout le monde attend l'avenir) :

- Le Chant (Cantayres) : Dames, hommes, musiciens... Pour tous niveaux, débutants acceptés... Participations aux goûters des EPAD, « Tables du Soir », campings et ambiance locale. Chant le LUNDI de 18 à 19h30, grande salle de Capranie
- Le Chœur d'hommes « ESKAY » Le mardi (local des Maynadyes). Participation : messe des Fêtes de Ondres (et Millas en 33), fêtes de la Musique, de la Sainte Cécile... Échanges de chants avec d'autres groupes : ASPTT Bayonne, les Béarnais d'Ossau, de Gascogne, les Basques de Navarre,...
- Les mercredis : local des Maynadyes... Cours de Gascon 17h, Jazz (18h)
- Danses traditionnelles (grande salle des Maynadyes) à 20 h
- Le jeudi : après midi Quilles de Six. Jeu traditionnel... Échanges chaque année avec Boucau, Tarnos, Anglet pour la Journée « Morue en Pimpe » des fêtes de Ondres... et un échange avec Ponlac (33)
- Le vendredi après midi : musique
- Espace libre et individuel : les Joueurs de Pétanque...

Outre ces activités culturelles, ECLAT garde son originalité : Pèle Porc (120 personnes à table pour la fête du cochon), Mayade (exposition du Mai et soirée festive (Cabaret)...). En outre : Omelette pascale, Cassettes, Fête du Piment, Animations (Tourisme en Espace Rural), soirées associatives (Cidre-rie, Crêpes...).

Autre innovation importante décidée lors du dernier C.A. : **les cotisations seront gratuites cette saison pour les anciens membres** (sinon 10 € par famille et par an pour les nouveaux).

Michel Darriet ■



DANCE NO LIMIT : EN ATTENTE DE LA REPRISE DES ACTIVITÉS...

Comme toutes les autres associations communales, et plus largement en France, notre association Dance No Limit a du temporairement suspendre ses activités du fait des règles à respecter en regard du contexte sanitaire. Pour peu de temps, nous l'espérons.

Dès que les activités sportives et associatives pourront reprendre, nos cours se tiendront aux horaires habituels, à savoir tous les lundis de 19h15 à 20h30 à la salle Dous Maynadyes. En attendant la reprise, quelques retours en images...

Christelle Benoit ■



FEPO : LE MOT DU PRÉSIDENT

Comme le net recul de la fréquentation du forum des Associations Ondraises ainsi que la participation elle aussi en baisse lors du repas qui nous réunit toujours ce jour-là le laissaient penser, la situation sanitaire liée au Covid-19 aurait des répercussions sur les adhésions au FEPO pour cette nouvelle saison. Et ceci s'est vérifié.

Mais nombreux étaient encore celles et ceux qui avaient hâte de retrouver salles ou grands espaces pour se livrer à leur

activité favorite au sein de notre Association et rencontrer aussi leurs amis.

Parmi eux, les participants au repas du vendredi, souvent des personnes seules, pour qui ce moment offert par le Foyer est le lien social indispensable pour sortir de leur isolement. Preuve de ce besoin, la participation enthousiaste au traditionnel repas « palombes » début octobre au col de Gamia. Mais le virus est revenu, entraînant encore un confinement et bien sûr

un nouvel arrêt de nos activités. L'équipe dirigeante, elle, continue son travail et a pu constater avec satisfaction que l'appel lancé pour venir la renforcer avait été entendu et c'est maintenant un groupe conséquent et motivé qui est prêt à repartir de l'avant, au service des adhérents. Mais quand ?

Le Président
A.R. MAUBOURGUET ■



THÉÂTRE DU REBOND : DU COURRIER, TOUJOURS DU COURRIER...

Le Théâtre du Rebond reçoit toujours du courrier..., du courrier... Qu'est-ce qu'il peut bien y avoir dans toutes ces enveloppes. Vous aimeriez bien le savoir ? Un peu de patience ! Il vous faut attendre la fin du confinement et la présentation de notre nouveau spectacle... ■



AUTO RÉTRO DU SEIGNANX : BILAN 2020

Auto Rétro du Seignanx a vécu comme bien d'autres associations une terrible année de privations et de loisirs.

Année d'autant plus douloureuse pour le Club qui a vu disparaître 3 de ses membres touchés par la maladie et l'accident.

Ainsi l'année 2020 n'aura permis de réaliser que 4 sorties.

De toutes les sorties qui ont dû être annulées, je regrette surtout la journée de la « Semaine bleue » pour nos Anciens du CIAS et la journée pour les « Enfants malades de l'Hôpital de Bayonne ».

L'activité 2021 ne pourra repartir qu'en fonction des consignes sanitaires qui nous dicteront le calendrier des activités.

Nous restons en contact avec les Comités des Fêtes du Seignanx et tous les organismes avec lesquels nous apportons notre participation.

Quelles que soient les conditions auxquelles nous serons contraints en cette fin d'année et auxquelles nous devons nous adapter, AUTO RETRO DU SEIGNANX souhaite à toutes et tous de Bonnes Fêtes de fin d'Année.



AD ■

DÉCEMBRE

Vendredi 18 décembre 2020

Sapin de Noël

Place Richard Feuillet
(plus de détails début décembre)



JANVIER

Judi 7 janvier 2021

Gûter des Aînés

Salle Capranie // 16h (sur inscription)

Vendredi 8 janvier

Vœux à la population

Salle Capranie // 18h30

Vendredi 22 janvier

Tournoi de belote du COS

Salle Dous Maynadyes // 19h30

Dimanche 24 janvier

Thé dansant du COS

Salle Capranie // 14h30 à 18h30

Vendredi 29 janvier

Concert du Conservatoire
des Landes

Salle Capranie

FÉVRIER

Dimanche 7 février

Sortie montagne en famille

Samedi 20 février

Local Jam'

Salle Capranie

* Toutes les manifestations de ce début d'année se tiendront en regard de l'évolution de la situation sanitaire et des autorisations associées.

PROGRAMMATION 2021 : DES RENDEZ-VOUS ADAPTÉS AU CONTEXTE !

L'année 2020 aura été particulière du fait du contexte sanitaire, autant inédit qu'inquiétant, que nous traversons. Tous les domaines de la société et de l'activité humaine auront été impactés, et l'événementiel n'échappe pas à ce constat. Concerts et spectacles en tous genres, festivals et autres rendez-vous conviviaux ou festifs ont dû subir partout en France et dans le monde des annulations en série, parfois même lorsqu'ils étaient pensés et conçus en adéquation avec les protocoles « du moment », des protocoles qui n'ont eu de cesse de changer depuis mars dernier. Difficile, dans ces conditions, de pouvoir mener des projets événementiels et culturels à termes. Et pourtant, cette année, la mairie d'Ondres a toutefois pu organiser, non sans joie, son édition 2020 de la manifestation « Itinéraires ».

En cette fin d'année approchant, les services « animation de la ville » travaillent à l'élaboration d'un événement de Noël intégrant tous les paramètres liés au contexte et les interdictions qui en découlent... Une réflexion afin de permettre, malgré tout, de maintenir la magie des fêtes de fin d'année. Les boîtes aux lettres du Père Noël seront, comme de coutume, pro-

chainement installées sur la commune afin que les enfants y déposent leurs souhaits. Une forêt de Noël doit aussi être installée place Richard Feuillet. Enfin, un marché de Noël devrait avoir lieu (sous réserve des autorisations préfectorales d'ici là). Le détail de l'ensemble de cet événement vous sera prochainement communiqué via la presse, notre site internet, notre page Facebook et l'affichage municipal.

C'est également dans cette même dynamique que la programmation culturelle et événementielle 2021 se dessine d'ores et déjà. En guise d'indiscrétions sur cette programmation assurément adaptées au contexte sanitaire, nous pouvons dès à présent annoncer que les équipes municipales travaillent à l'organisation de la Fête de la nature, de la Semaine du théâtre, de la Fête de l'enfance, et d'autres rendez-vous avec quelques nouveautés dont des temps musicaux à Capranie, un festival tourné vers le bien-manger et le terroir local, entre autres. Plus d'informations dans les numéros suivants du magazine municipal. Suivez aussi toutes ces informations sur la page Facebook de la commune : Facebook ville d'Ondres. À bientôt, nous l'espérons, pour des moments festifs et conviviaux ! ■





INFO CONSO DE LA CSF : LES FOURNISSEURS DE GAZ ET VOS DONNÉES PERSONNELLES

Vous êtes client-e de « GAZ TARIF RÉGLEMENTÉ » et vous avez dû recevoir ou allez recevoir un courrier ayant pour objet :

« Votre accord pour partager vos données personnelles sur votre contrat de fourniture de gaz naturel »

Ce courrier est important car c'est l'application de la Loi du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat obligeant votre fournisseur (gaz tarif réglementé) à mettre à disposition des fournisseurs de gaz naturel, à leur demande, vos données de consommation et vos contacts et ce à des fins de prospection commerciale et de vous proposer une offre de fourniture adaptée à votre consommation.

Il ne faut pas oublier qu'il existe une vingtaine de fournisseurs de gaz en France. Chacun va employer les grands moyens (démarchage à domicile, par téléphone, par SMS etc.) pour obtenir des consommateurs

la signature d'un contrat de fourniture de gaz pour remplacer votre contrat actuel qui prendra fin de 30 juin 2023.

La CSF vous conseille de refuser de façon définitive que vos données personnelles soient mises à disposition des fournisseurs de gaz naturel qui en feraient la demande. Il est important de transmettre le coupon n° 2 du courrier cité ci-dessus, daté et signé à l'aide de l'enveloppe jointe au courrier que vous avez reçu.

Changement de contrat : vous avez jusqu'au 30 juin 2023 pour changer de contrat, comparer les offres et choisir votre nouveau fournisseur. Pour cela nous vous conseillons

- Soit de consulter le site gratuit et indépendant du médiateur de l'énergie : <https://energie-info.fr> Il comporte un comparateur d'offres en ligne, indépendant et gratuit, des fiches pratiques, vidéos et outils pour vous aider.

- Si vous ne disposez pas d'Internet vous pouvez appeler le N° vert 0800 112 212 (appels et service gratuit) du lundi au vendredi de 8h30 à 18h (services du médiateur de l'énergie) afin de vous aider à réaliser un comparatif.

Il est facile de changer de fournisseur, il faut juste choisir une nouvelle offre. Le choix fait il suffit de contacter le fournisseur pour souscrire. Le nouveau fournisseur s'occupe de tout. L'ancien fournisseur envoie une dernière facture de résiliation. Pas de changement de compteur ou d'installation à prévoir. La fourniture d'énergie se poursuit sans interruption.

N'oubliez pas enfin que nous sommes à votre disposition pour vous aider. Compte tenu de la Covid 19 le contact se fait par téléphone au 0559452592 actuellement. ■

HISTOIRE DE VIE ET PATRIMOINE : UNE ENQUÊTE EN COURS DE L'INSEE

Depuis fin septembre et jusqu'au 31 décembre 2020, l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) réalise une enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages. Pour certains ménages, l'enquête fait suite à celle pour laquelle ils avaient été sollicités en 2014 et 2017. L'enquête est réalisée sur un échantillon d'environ 16000 logements, dont certains se situent dans votre commune. Ces ménages seront

interrogés par M^{me} Gougnard Corinne de l'INSEE, munie d'une carte officielle. Ils sont prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur. Pour réaliser ces interviews, nos enquêteurs mettent en œuvre un ensemble de mesures strictes en raison de la crise sanitaire, conformément aux recommandations du Ministère de la Santé. Ils sont en particulier équipés de masques, de lingettes et de gel hydroalcoolique. ■



ERRATUM : LA RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE NUISANCES SONORES

Dans le magazine municipal de septembre dernier, une erreur s'est glissée dans l'article en page 27 sur le point réglementaire en matière de nuisances. En effet, nous vous indiquions des horaires relatifs aux autorisations en termes de bruits pour les travaux de bricolage et de jardinage. Une erreur s'est glissée dans ces horaires. En effet, hors période estivale, en vertu de l'arrêté préfectoral du 25 novembre 2003, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables :
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis : de 9h à 12h
et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés :
de 10h à 12h

Le service de la Police Municipale se tient à votre disposition pour toute demande de renseignement complémentaire au : 06 65 22 32 80

Retrouvez les arrêtés municipaux associés en ligne sur www.ondres.fr, rubrique police municipale. ■

RAMASSAGE DE LA FERRAILLE : TOUS LES 1^{ERS} LUNDIS DU MOIS, SUR INSCRIPTION

Depuis quelques années, vous êtes de moins en moins nombreux à déposer de la ferraille afin que celle-ci soit récupérée par les services techniques de la commune, puis acheminée jusqu'en déchetterie. Cette baisse résulte, notamment, de la mise en place de l'éco-participation, qui a contraint les livreurs à reprendre les vieux appareils lors des livraisons.

Elle est aussi la conséquence du changement, heureux, des habitudes de chacun avec l'apport plus systématique des déchets – dont des ferrailles – en déchetterie.

C'est pourquoi, depuis 2018, afin d'adapter la prestation proposée à la réalité des besoins tout en maintenant le service rendu à la population, un nouveau fonctionnement

avait été mis en place pour le ramassage de la ferraille à Ondres. Ainsi, pour rappel, chaque Ondrais souhaitant l'enlèvement de ferrailles est invité à signaler son besoin en la matière auprès des services techniques communaux, par email ou téléphone (05 59 45 29 22 et servicestechniques@ondres.fr) au plus tard le jeudi précédant le ramassage (le ramassage ayant lieu tous les premiers lundis du mois). Les objets doivent être déposés le matin du ramassage, avant 8h sur le domaine public (trottoir devant l'habitation).

Celui-ci a ensuite lieu tous les premiers lundis du mois, de 8h à 11h, aux adresses indiquées. Les objets non signalés lors de l'inscription ne seront pas ramassés. ■

RAMASSAGE de la FERRAILLE

Tous les 1ers LUNDIS DU MOIS
De 8h à 11h

Sur signalement auprès des services techniques (téléphone ou email)

Prévenir au plus tard le jeudi précédant le ramassage

Les objets doivent être déposés le matin du ramassage avant 8h sur le domaine public

SERVICES TECHNIQUES
Informations et inscriptions :
- sur place
- 05.59.45.29.22
- servicestechniques@ondres.fr

ONDRES
Mairie d'Ondres

INFLUENZA AVIAIRE : RENFORCEMENT DES MESURES DE SÉCURITÉ

Le ministère de l'agriculture et de l'alimentation a pris le 25 octobre dernier des mesures de prévention afin d'éviter l'introduction du virus d'Influenza aviaire en France.



À noter que le niveau de risque d'introduction de l'influenza aviaire par les oiseaux sauvages vient de passer en France métropolitaine de « négligeable » à « modéré ». Ainsi, afin d'éviter l'introduction du virus dans nos élevages ou nos basses-cours, la clef réside dans la sensibilisation de tous les acteurs, professionnels ou particuliers, et de rappeler à tous les bonnes pratiques de protection et de biosécurité. C'est pourquoi, comme en mars dernier, il est important de sensibiliser les particuliers détenteurs de basse-cour aux mesures de protection à mettre en œuvre.

De fait, depuis le lundi 26 octobre dernier, de nouvelles règles de sécurité renforcée et de prévention sont applicables et obligatoires dans les communes – comme Ondres- abritant des zones humides fréquentées par les oiseaux migrateurs. Ces mesures à destination des particuliers sont :
- claustration ou protection des élevages de volailles (dont les basses-cours) par

- un filet avec réduction des parcours extérieurs pour les animaux ;
- interdiction des rassemblements d'oiseaux (exemple : concours ou expositions) ;
- interdiction des transports et lâchers de gibiers à plume ;
- interdiction d'utilisation d'appelants pour la chasse au gibier d'eau.

À noter, pour rappel, que les particuliers doivent déclarer leur basse-cour aux mairies. La déclaration se fait en ligne (déclaration d'élevage non commercial). Le Cerfa 15472 est disponible en ligne : <https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/cerfa0/>.

Enfin, la DDCSPP des Landes (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) se tient à votre disposition pour répondre à toutes les questions en relation avec l'influenza aviaire. Contacts : ddcspp-svspae@landes.gouv.fr et 05 33 07 90 75. ■



LES RESTOS DU CŒUR OUVERTS

Depuis le 2 novembre dernier, le centre des Restos du cœur de Tarnos est ouvert aux personnes qui en ont besoin. Il est ouvert selon les créneaux suivants : les lundis et jeudis matin, à partir de 8h30 pour les inscriptions, et à partir de 10h pour la distribution. Le centre se situe Place Albert Castets à Tarnos. Informations au 05 59 64 86 26. ■

Lundi 19 octobre 2020
Atelier de création de
produits « faits maison » par les
adolescents à la Maison des jeunes.



Samedi 3 octobre 2020
Musique et danse traditionnelle dans le
cadre de l'événement « Itinéraires » à la
ludo-bibliothèque.

Automne
2020
à Ondres :
Musique, danse & conte...
Tradition & jeunesse...



Samedi 10 octobre 2020
Toujours dans le cadre d'« Itinéraires », se
tenait une balade contée bilingue
Gascon/Français et musicale dans la
forêt d'Ondres et le long de l'Anguillère...

